

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Développement des prestations et évolution positive du Service des automobiles et de la navigation

Le Service des automobiles et de la navigation poursuit le développement de ses prestations à un rythme soutenu. Qualité et améliorations sont les idées maîtresses de la stratégie développée et mise en oeuvre depuis quatre ans par l'équipe de direction.

Le Service des automobiles et de la navigation (SAN) fonctionne à la satisfaction de ses clients et de ses partenaires. La sérénité est à nouveau de mise après quelques années difficiles. La cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement, Jacqueline de Quattro, se dit très satisfaite du travail accompli depuis 2008, et tire un bilan positif de l'évolution du service. Certifié ISO 9001-2008, le SAN a renforcé les liens et la collaboration avec ses partenaires, tout en se mettant davantage à l'écoute des besoins de ses clients. De nombreux projets sont en cours de développement.

Selon l'enquête annuelle de satisfaction du SAN, le temps d'attente aux guichets reste le principal potentiel d'amélioration, comme l'accès à la centrale téléphonique. Plusieurs mesures ont été prises pour améliorer la situation. En 2012, 346'246 clients ont été servis aux guichets administratifs (+14,2% en 4 ans). En outre, la centrale téléphonique a reçu 309'610 appels en 2012 (+8,78% en 2 ans).

Le niveau des candidats à l'obtention du permis augmente, même si Vaud reste en queue de peloton. Le taux de réussite des candidats vaudois aux examens théoriques a progressé de 2,28% pour se situer à 68,6% (moyenne nationale: 71,5%). Côté examens pratiques, les catégories A et A1 atteignent une moyenne de 57,3% de réussite (niveau national: 66,9%). Le SAN maintiendra son haut degré d'exigence et poursuivra ses efforts dans la formation des élèves conducteurs, dans l'intérêt de la sécurité de la population.

Différentes campagnes de prévention et actions de communication menées conjointement avec ses partenaires figurent au programme du service cette année. Citons deux journées de pilotage sur le circuit français de Bresse prévues les 28 et 29 mai prochains, la participation du SAN au Comptoir broyard du 15 au 24 novembre et, enfin, la prochaine mise en ligne d'une vidéo destinée à sensibiliser les candidates et candidats au permis motocycle.

En 2012, 9494 permis de conduire ont été retirés (+2,98%) dans le canton. La situation peut être qualifiée de satisfaisante dans le sens où le nombre de retraits pour les deux infractions principales, soit l'excès de vitesse et l'ébriété, se stabilise depuis l'an passé.

Le programme fédéral d'action Via Sicura, entré en vigueur au début de cette année, doit permettre de réduire de manière significative le nombre de tués et de blessés graves sur la route. La principale mesure concerne la lutte contre les chauffards, avec à la clé un retrait de permis de conduire pour deux ans au moins. Ce programme sera mis en oeuvre graduellement dans tout le pays.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 mars 2013

DSE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, 079 808 54 83 Pascal Chatagny, chef du Service des automobiles et de la navigation, 021 316 88 01